

SUIVI DES ACTIONS DE LA 207^E RÉUNION

La directrice exécutive mentionne que le tableau de suivi des actions est disponible sur le site Internet. Les membres n'ont pas de questions.

GUIDE DU CCEBJ SUR LA PARTICIPATION PUBLIQUE POUR LES PROMOTEURS

L'analyste résume l'état de ce projet. Il reste quelques modifications à effectuer, tout comme la mise en page. Lorsque la version anglaise sera terminée, elle sera envoyée aux membres. Il faudra ensuite faire la traduction (qui devrait coûter 1000\$ tout au plus) et le design graphique. Pour ces deux dernières étapes, les membres chargent le secrétariat de choisir le plus bas soumissionnaire. L'objectif est d'avoir un produit fini d'ici la prochaine réunion.

Actions :

- L'analyste va terminer les modifications et envoyer le document aux membres.
- Le secrétariat va faire traduire le document et ensuite l'envoyer au designer graphique.

SUIVI DES DOSSIERS

Projet de loi C-68 – Loi modifiant la Loi sur les pêches

Une lettre a été envoyée le 20 septembre afin de commenter l'approche pour la modification du Règlement sur les demandes d'autorisation. Il reste maintenant à attendre que le projet de loi reçoive la sanction royale (il est présentement en deuxième lecture) et que le projet de règlement soit publié. Nous sommes également en attente du projet d'amendement de la liste révisée de projets désignés et des codes pratiques, mais il se pourrait que cela n'arrive qu'en juin 2019.

Projet de loi C-69 – Loi édictant la Loi sur l'évaluation d'impact

La situation est similaire à celle du projet de loi C-68 et il est toujours en attente de la sanction royale. Il y aurait une possibilité d'être impliqué dans l'ébauche du projet de règlement concernant la révision des projets désignés et un autre concernant les échéanciers. Il devrait y avoir deux rondes de consultations pour ces projets de règlements. Afin de compléter le sous-comité et d'être prêt lorsqu'il sera temps de commenter, Pamela MacLeod est nommée pour représenter le GNC dans le sous-comité.

Action :

- L'analyste va communiquer avec Pam pour la mettre au courant de ce qui s'est passé dans ce dossier.

Développement du Plan d'affectation du territoire public (PATP) pour la région administrative Nord-du-Québec

L'analyste décrit ce qu'est le PATP et discute de la marche à suivre pour la préparation. Le CCEBJ a commenté la proposition d'approche révisée au mois d'août où nous avons fait des commentaires similaires à ceux faits dans le passé. Un membre informe le comité que la personne qui était responsable de ce dossier a été absente durant une certaine période de temps mais qu'elle est de retour.

Action :

- Mélanie va s'informer et tenir le CCEBJ au courant de l'état de la situation.

Changements climatiques

Afin de compléter le sous-comité, Melissa Saganash est nommé comme représentante du GNC.

L'analyste mentionne que la traduction du rapport d'Ouranos a été complétée et il est maintenant disponible pour tous les membres. Nous devons maintenant décider de ce que nous voulons faire avec le rapport, quelles seront les manières de disséminer l'information contenue dans le rapport qui est très technique. Il sera

également important de discuter des prochaines étapes, et cela a été inclus dans le plan stratégique qui sera adopté plus tard au cours de la réunion.

Le CCEBJ a été invité par le GNC à participer au Climate change regional forum qui aura lieu à Eastmain les 6-7 novembre 2018 afin de présenter l'information contenue dans le rapport. Les membres discutent de la demande, particulièrement sur l'utilisation de l'information contenue dans le rapport par le CCEBJ et Ouranos, ainsi que sur la participation d'Ouranos. Les membres s'entendent sur le fait que le rapport appartient au CCEBJ car il a été commandé par le CCEBJ. Concernant la participation d'Ouranos, les membres sont d'avis qu'ils pourraient présenter l'information vulgarisée, avec une introduction faite par le CCEBJ. Les membres chargent le sous-comité d'évaluer la demande et décider qui devrait présenter l'information.

L'analyste fait également une mise à jour concernant l'élaboration d'un portrait climatique régional en soutien à l'analyse des impacts et de l'adaptation aux changements climatiques sur le territoire Eeyou Istchee Baie-James, un projet du MTMDET. Plusieurs autres groupes vont faire partie du comité, incluant le GNC, le COMEX et le COMEV. L'analyste va siéger pour servir de porteur d'information et cela devrait lui demander tout au plus une dizaine d'heures par année. Il mentionne qu'il a eu une discussion avec le responsable du projet et que c'est en attente pour l'instant. Nous serons contactés lorsque le projet sera ravivé.

Actions :

- Le sous-comité va se réunir pour discuter des prochaines étapes et de la présentation à Eastmain.
- Le secrétariat va contacter Ouranos pour coordonner la présentation à Eastmain.

Examen des plans d'aménagement forestier intégrés tactiques (PAFIT) 2018-2023 et travaux du CCEBJ concernant le caribou forestier

L'analyste mentionne que les travaux sont faits par un sous-comité forêt et caribou. Le CCEBJ a le mandat de réviser les plans de cinq ans (les PAFIT) et il ne révisé pas les plans annuels. Cette année, les plans devraient nous être envoyés entre janvier et avril 2019 et nous nous attendons à recevoir quatorze plans.

Le travail de révision ne se fait pas par les employés et membres du CCEBJ, mais par une firme externe embauchée par le CCEBJ. Le sous-comité s'est réuni plus tôt en septembre pour préparer un appel d'offres qui est présenté aux membres. L'appel d'offres contient toutes les informations nécessaires pour présenter une soumission, incluant un tableau contenant les éléments d'analyse identifiées où les soumissionnaires devront indiquer des propositions d'indicateurs. L'analyste mentionne que le calendrier contenu dans l'appel d'offres a été développé par les membres du sous-comité et qu'il est très serré. Le CCEBJ aura 90 jours ouvrables pour commenter les PAFIT lorsque ceux-ci nous seront envoyés. Une fois l'appel d'offres approuvé par les membres, nous irons de l'avant avec l'envoi aux firmes potentielles et aux autres partenaires pouvant être intéressés par ce travail. Une fois la firme identifiée par le sous-comité, une recommandation sera envoyée à tous les membres pour approbation et ceci pourra se faire par courriel. Le rapport final devra être présenté en français avec un sommaire détaillé en anglais.

Les membres discutent du montant proposé (30 000\$) qui semble un peu bas pour la charge de travail que la révision demande. Il serait nécessaire d'augmenter ce montant afin d'avoir des soumissions, et un travail, de qualité. Après la discussion concernant le budget lors de la deuxième journée de la réunion (voir l'item « finances et subvention » ci-dessous), les membres décident d'augmenter le montant maximal à 45 000\$. Les membres approuvent l'appel d'offres.

Caribou forestier

L'analyste mentionne que la traduction du rapport de Tyler Rudolph est maintenant complétée. Le rapport demeure interne pour l'instant, jusqu'à ce que le sous-comité évalue la possibilité de le rendre public. Des membres mentionnent que l'information pourrait être utile pour certains comités et qu'il serait bien de pouvoir s'en servir.

Le sous-comité a également discuté de la possibilité de continuer le travail sur le caribou en se penchant sur la composante culturelle et sociale, l'impact culturel du caribou sur les communautés. Ceci pourrait se faire sous forme d'atelier avec les communautés, et cette information pourrait être combinée avec l'information biologique et écologique.

L'analyste mentionne qu'il y aura un événement à Ottawa dans quelques semaines, le North American Caribou Workshop qui inclut une importante composante autochtone. Les membres discutent de la pertinence pour le CCEBJ d'y assister, et il est décidé que la directrice pourrait s'y rendre pour recevoir l'information et faire du réseautage.

Action :

- Le sous-comité va identifier les éléments à retirer du rapport et produire un rapport révisé pour l'usage des comités nécessitant l'information.

Effets cumulatifs

L'analyste mentionne que les travaux dans ce dossier sont suspendus depuis deux ans. Il y a eu un momentum en 2016 avec le rapport et l'atelier, et il faut maintenant décider de ce qu'on va faire maintenant. Une note d'information a été rédigée pour le sous-comité afin de discuter pour ce qui pourrait être la deuxième phase des travaux, soit une étude des meilleures pratiques sur une base régionale. Pour faire suite à un commentaire fait durant la réunion de juin, il faut garder en tête que des recommandations devraient être orientées vers la pratique (p. ex. seuils, limites spatio-temporelles). Le sous-comité se réunira et discutera des prochaines étapes. Une proposition sera soumise aux membres par la suite pour validation.

Afin de compléter le sous-comité, Marc Dunn est identifié pour représenter la partie crie et Judy Doré serait la personne idéale pour le Canada. Les membres du Canada vont communiquer avec elle.

Actions :

- Jean va discuter avec Judy Doré pour voir si elle peut représenter le Canada sur le sous-comité.
- Le sous-comité va préparer une proposition d'actions à présenter aux membres lors de la prochaine réunion.

Jour 2 – 26 septembre 2018

ADOPTION DU COMPTE RENDU DES RÉUNIONS 205, 206 ET 207

Réunion 205 : Les membres proposent des modifications mineures au compte rendu. Sur une proposition de Melissa Saganash, appuyée par Jean Picard, le compte rendu est adopté. Il sera envoyé à la traduction.

Réunion 206 : Aucune modification n'est proposée pour ce compte rendu. Sur une proposition de Chantal Tétreault, appuyée par Jean Picard, le compte rendu est adopté. Il sera envoyé à la traduction.

Réunion 207 : Un membre avait fait parvenir ses commentaires avant la réunion, qui ont déjà été incorporés dans l'ébauche présentée aux membres. Quelques modifications sont proposées par les membres. Sur une proposition de Marc Dunn, appuyée par Maud Ablain, le compte rendu est adopté.

Actions

- Le secrétariat va incorporer les modifications proposées aux comptes rendus.
- Le secrétariat va faire traduire le compte-rendu des réunions 205 et 206.
- Le secrétariat va publier les comptes rendus 205, 206 et 207 lorsque finalisés.

ADMINISTRATION

Politique de ressources humaines et code d'éthique

Le comité administratif (CA) s'est réuni en septembre pour travailler sur la révision de la politique de ressources humaines. Une consultation avec les employés du secrétariat avait été faite en prévision de cette rencontre. Beaucoup de travail a été fait, mais il en reste encore à faire. Le président va contacter la représentante de DSC pour travailler avec elle afin de peaufiner le document. Une proposition de politique sera présentée à la prochaine réunion.

Action

- Le président va contacter la représentante de DSC pour la suite des choses

Finances et subventions

La directrice exécutive fait état de la situation concernant l'octroi de la subvention cette année, particulièrement le retard dans la réception de la subvention et la diminution du montant. Les membres discutent de la situation et soulèvent quelques aspects à regarder de plus près : mécanique d'octroi de la subvention, actions à entreprendre pour faciliter le processus dans le futur, modification du budget 2018-2019 et retrait de certains projets prévus pour l'année. Les membres suggèrent d'entrer en contact avec les Administrateurs pour faire état de la situation et explorer des pistes de solution afin de ne pas se retrouver dans la même situation au cours des prochaines années.

Description de tâches pour l'analyste et l'agent(e) de secrétariat

Les membres discutent de ce point en huis clos. Les résolutions suivantes sont adoptées :

Résolution du CCEBJ no 2018-26-09-03 adoptant la description de tâches pour le poste d'analyste : sur une proposition de Manon Cyr, appuyée par Marc Dunn, la résolution est adoptée (voir annexe 2).

Résolution du CCEBJ no 2018-26-09-02 adoptant la description de tâches pour le poste d'agent(e) de secrétariat : sur une proposition de Jean Picard, appuyée par Maud Ablain, la résolution est adoptée (voir annexe 2).

Assurance collective pour les employés

Les membres discutent de ce point en huis clos.

Plan stratégique et plan d'action

L'analyste résume le travail fait par le sous-comité et présente brièvement le plan stratégique. Les membres proposent quelques modifications mineures au document. Sur une proposition de Jean Picard, appuyée par Marc Dunn, le plan stratégique est adopté. Une fois que les modifications auront été apportées, le document sera envoyé au graphisme.

L'analyste résume ensuite le travail du sous-comité concernant la préparation du plan d'action. Il mentionne que le plan couvre 2018-2020 étant donné que nous sommes déjà passablement avancés dans l'année 2018-

2019 et qu'il serait plus logique de présenter un plan sur deux ans. De plus, il mentionne que le terme « priorité » ne reflète pas seulement les actions les plus importantes, il reflète également les actions qui peuvent être faites dans le court terme. Les membres échangent sur la notion de priorité et discutent du plan d'action proposé. Il est proposé de centrer l'attention sur les projets qui ont déjà été identifiés par le passé et qui sont en cours au lieu d'ajouter de nouveaux projets.

Les membres suggèrent par la suite qu'un plan de travail soit développé par les employés du secrétariat en fonction des demandes budgétaires. Ces derniers sont en meilleure position pour évaluer la charge de travail et préparer un plan réaliste. Le plan de travail sera ensuite présenté au sous-comité, puis aux membres lors de la prochaine réunion. Marc Dunn se joint au sous-comité pour représenter la partie crie.

Actions

- Le secrétariat va préparer un plan de travail pour chaque année et le lier aux demandes budgétaires

PRÉSENTATION SUR LES SITES CONTAMINÉS (PLAN D'ACTION POUR LES SITES CONTAMINÉS FÉDÉRAUX - PASCF)

Après un tour de table, M. Jeremy Anglesey (Environnement et Changement climatique Canada - ECCC) et Mme. Mélanie Talbot (Services aux Autochtones Canada - SAC) présentent les travaux entrepris dans le cadre du PASCF depuis son début en 2013. Ils mentionnent que le PASCF expirera en 2020. Malgré cela, étant donné que de nombreux sites contaminés demeurent toujours non-restaurés – représentant donc des risques de concernant la sécurité publique – ECCC et SAC espèrent étendre la durée de vie du PASCF.

Les présentateurs offrent davantage d'information sur le processus de prise de décision concernant les sites contaminés (c.-à-d. une caractérisation des sites en utilisant les normes établis par le Conseil canadien des ministres de l'environnement et le déclenchement de travaux de décontamination en fonction d'un tri interne selon les niveaux risques que posent les sites).

Discussion

En réponse à une question, ils réitèrent que le PASCF s'applique uniquement aux sites contaminés de compétence fédéral et, donc, ne couvre pas les sites de radars abandonnés formant le réseau de la Mid-Canada Line. Cela étant, ils mentionnent que le Ministère de la Défense nationale travaille actuellement sur une approche pour collaborer avec les instances provinciales pour la restauration de ces sites.

En terminant, un membre mentionne que les utilisateurs des terres de la Baie James sont d'avis que les travaux de décontamination, de sécurisation et de nettoyage de sites de projets une fois que les activités sont terminées relèvent du respect. De plus, l'implication de ces utilisateurs dans ces travaux est toujours un sujet de grand intérêt. Selon lui, il y a donc lieu d'impliquer les utilisateurs dans ces travaux et de réconcilier les travaux de décontamination avec les travaux de sécurisation et de nettoyage. Les présentateurs mentionnent que le PASCF met l'accent sur les sols et les eaux de surface contaminés et non sur le simple nettoyage de matières résiduelles. Cela étant, ils ajoutent que l'ECCC et le SAC sont conscients qu'il y a un intérêt de revoir la portée et les critères d'admissibilités du PASCF pour inclure d'autres types de travaux de « sécurisation » et de promouvoir davantage d'implication des communautés affectées si la durée de vie du PASCF est prolongée.

Action :

- L'analyste communiquera avec les présentateurs pour mettre à jour la liste de sites contaminés sur le Territoire de compétences fédérales avec les informations qu'ils détiennent. Une fois révisé, les membres pourront tenir une discussion plus éclairée concernant les sites contaminés ou abandonnés dans le Territoire en générale (de compétences fédérales et provinciales).

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE (PARTIE 1)

Présentation

Après un tour de table durant lequel les membres se présentent, M. Georges Gangbazo (MDDELCC) fait état de la situation concernant la préparation du projet de règlement concernant l'ÉES pour la mise en œuvre de la LQE. En somme, le MDDELCC a déjà établi quelques éléments clés qui s'alignent avec les avis du CCEBJ aux cours des dernières années et des éléments sur lesquels le Comité devra y pencher (liste non-exhaustive) :

- Les processus de déclenchement et de non-assujettissement d'ÉES
- L'approche pour déterminer la portée des ÉES et les organisations à impliquer au cours des ÉES
- La consultation publique
- L'approche pour assurer que la planification et l'insertion de projets de développements dans le Territoire respecte les orientations établis par les initiatives de planification stratégique qui ont fait l'objet d'ÉES

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE (PARTIE 2)

Discussion

Suite à la présentation, l'analyste résume les actions qui ont été prises récemment et explique où le comité en est dans ce dossier. Il mentionne que le CCEBJ n'a actuellement pas de position consensuelle suite au désistement de la partie crie lors de la présentation à l'assemblée nationale en novembre 2016.

Les membres discutent d'options concernant l'approche à adopter pour les prochains mois, à savoir être proactif et envoyer immédiatement des commentaires en amont de la publication du projet de règlement ou se préparer à émettre des commentaires pour le faire dès que le projet de règlement est publié. Le sous-comité se réunira dans les prochaines semaines pour discuter des prochaines étapes dans ce dossier.

Actions :

- Les membres du Canada et du GNC vont envoyer le nom d'un membre pour faire partie du sous-comité
- Le secrétariat va préparer une lettre qui sera envoyée à M. Gangbazo pour le remercier pour la présentation et pour réitérer notre intérêt d'être consulté lors de l'élaboration du projet de règlement.

VARIA

Demande du président du COFEX-Sud

La directrice exécutive présente d'une demande de M. Boulanger, président du COFEX-Sud. Les membres discutent de la demande et, étant donné l'agenda rempli pour le comité au cours de prochains mois, décident de se concentrer sur les priorités déjà identifiées. Par contre, le comité sera disposé à partager de l'information au besoin.

Action :

- La directrice exécutive va contacter M. Boulanger pour lui faire part de notre décision et offrir notre aide en cas de besoin en informations

Consultation menée par Ressources naturelles Canada (RNCan) et l'Office national de l'énergie (ONE)

Pour l'information des membres, l'analyste mentionne que le secrétariat a reçu un avis par courriel que RNCan et l'ONE solliciteront les commentaires du public sur l'élaboration de deux nouveaux règlements et sur la mise à jour d'un règlement en vigueur en soutien à la *Loi sur la Régie canadienne de l'énergie* proposée, qui mènera à la création de la Régie canadienne de l'énergie. La consultation débutera le 15 octobre et terminera le 28 novembre 2018. Le CCEBJ n'y commentera pas.

Convention complémentaire #25

L'analyste mentionne qu'il a tous les documents relatifs à l'Entente complémentaire n°25 au CBJNQ. Il analysera le matériel pour pouvoir élaborer une note d'information à l'intention des membres dès que possible. L'analyse offrira une meilleure compréhension des amendements apportés au régime forestier adapté.

MOT DE LA FIN ET PROCHAINE RÉUNION

Les membres décident de tenir une réunion d'une journée à la fin novembre ou au début de décembre. Un Doodle sera envoyé pour choisir la date.

Action :

- La directrice exécutive va faire parvenir un Doodle aux membres pour identifier la date pour la prochaine réunion.

Ajournement de la réunion

Michèle Leduc-Lapierre, directrice exécutive

Préparé le 21 janvier 2019

Adopté le 17 juillet 2019

Mercredi 26 septembre 2018

**Salle 123A pour l'avant-midi*

- 10.** 9h00 Administration
- a) Description de tâches
 - b) Politique de ressources humaines et code d'éthique
 - c) Assurance collective pour les employés
 - d) Finances et subvention
- 11.** 10h30 *Pause*
- 12.** 10h45 Plan stratégique et plan d'action
- 13.** 11h45 *Dîner*

**Salle 118 pour l'après-midi*

- 14.** 13h00 Présentation sur les sites contaminés – Jeremy Anglesey (ECCC)
- 15.** 14h00 Évaluation environnementale stratégique (partie 1)
- a) Présentation du représentant du MDDELCC – Georges Gangbazo
- 16.** 15h00 *Pause*
- 17.** 15h15 Évaluation Environnementale Stratégique (partie 2) et
- a) Suivi – Règlements pour la mise en œuvre de la Loi sur la qualité de l'environnement
 - b) Identification de membres pour le sous-comité (Canada et GNC)
 - c) Discussion de la position du CCEBJ
 - d) Identification des prochaines étapes pour le CCEBJ
- 18.** 16h15 Varia
- 19.** 16h45 Mot de la fin et prochaine réunion
- 20.** 17h00 Ajournement de la réunion

